



**Bruxelles, le 20 juin 2019
(OR. fr)**

10528/19

CDR 125

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité des Régions
	- Perte de mandat d'un membre suppléant (ES)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité des Régions datée du 21 mars 2019.

p.j.: IM 3364 2019



Comité européen
des régions

Le Secrétaire général IM 003364 2019
22.03.2019

Bruxelles, 21.03.19 00446
SGCAB/PAF/dr (2019) D 644

Monsieur Jeppe Tranholm-Mikkelsen
Secrétaire général
du Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi, 170
B - 1048 Bruxelles

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons été informés de la perte de mandat de **M. Ángel Luis SÁNCHEZ MUÑOZ, membre suppléant espagnol**, à partir du 19 février 2019, date à laquelle il a cessé ses fonctions au sein du Comité européen des régions.

Je vous saurais gré de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir à son remplacement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.


Jiří BURIÁNEK